BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4300

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE POINTE-À-PITRE

Jugement d'ouverture

Date : 21 septembre 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
788 686 566 RCS Pointe à Pitre.
SOLARINOX MANAGEMENT.
Forme : Groupement d'intérêt économique.
Activité : gestion de la trésorerie disponible des membres nécessaires au développement de l'activité de ses membres, l'activité du groupement ne pouvant avoir qu'un caractère auxiliaire par rapport à l'activité de ses membres, production et fourniture d'énergie renouvelable, la fourniture, l'installation, la maintenance et la fabrication d'appareils domestiques ou industriels utilisant les énergies renouvelables (solaires, thermique, solaire photovoltaïque, énergie éolienne, énergie thermodynamique, ect..) de systèmes productifs d'énergie électrique, de systèmes thermodynamiques productifs d'air froid, de systèmes solaires ou thermodynamiques productifs d'eau chaude ainsi que toute activité dans les domaines des économies d'énergie..
Adresse : Voie Principale - Station Cap, ZI de Jarry, 97122 Baie-Mahault.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 mai 2026, désignant administrateur Bcm Prise en la Personne de Me Eric Bauland blanchard immeuble Marina Center 97190 Le Gosier, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire Selarl Montravers Yang-Ting Prise en la Personne de Me Yohann Yang-Ting 3 Village de Fonds Sarail 97122 Baie-Mahault. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.